



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren  
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique  
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione  
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

## Message FRI 2021–2024 Revendications des cantons



Madame la Conseillère d'Etat Silvia Steiner | présidente de la CDIP

Stammtisch des cantons | Berne | 9 mars 2020

||||| 2

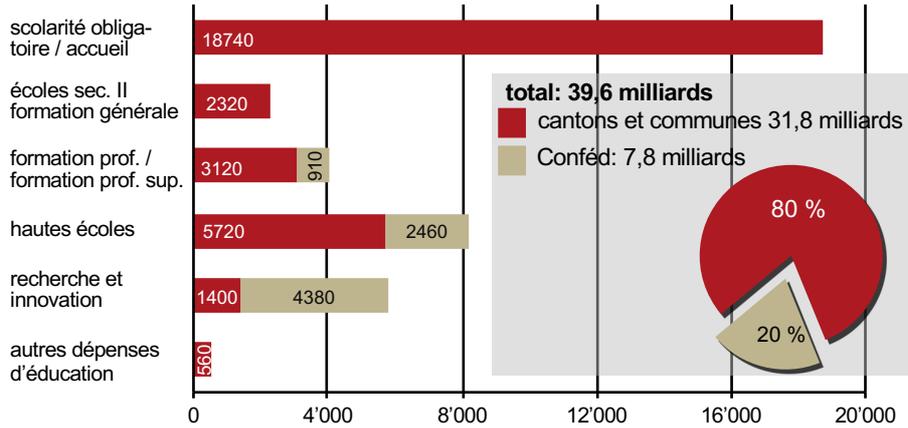
### Quel est l'enjeu?

- Le message FRI englobe le financement de toutes les mesures de la Confédération en faveur de la formation professionnelle, des hautes écoles, de la formation continue, ainsi que de la recherche et de l'innovation.
- Dans l'intérêt d'un système de formation suisse de qualité, il est impératif que les cantons puissent compter sur une politique de financement solide et fiable de la Confédération dans les domaines qui font l'objet d'un financement commun.
- États: session d'été 2020 (audition CSEC-E: avril 2020)  
National: session d'automne 2020 (audition CSEC-N: juillet 2020)

EDK | CDIP | CDPE | CDEP | Stammtisch des cantons | 9 mars 2020

||||| 3

## Dépenses publiques 2017 pour la formation et la recherche



EDK | CDIP | CDPE | CDEP | Stamtisch des cantons | 9 mars 2020

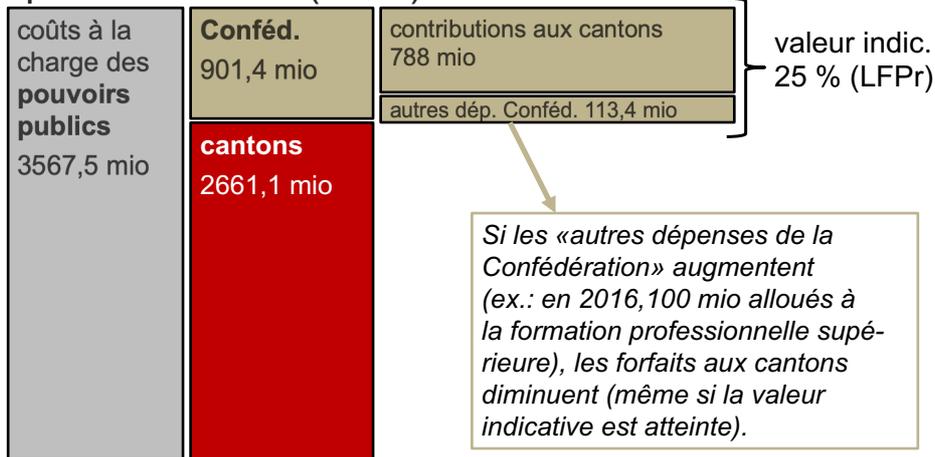
||||| 4

## Volume financier du message FRI (~28 milliards)



EDK | CDIP | CDPE | CDEP | Stamtisch des cantons | 9 mars 2020

## Mécanisme du financement de la formation professionnelle (2018)



Source: SEFRI/CDIP, Reporting 2019

## Revendication 1: croissance plus forte

- Le nombre de personnes suivant une formation professionnelle ou étudiant dans une haute école va continuer de croître durant la prochaine période FRI. Dans le même temps, la Suisse veut maintenir son excellence dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation et saisir les chances qu'offre le numérique.
- **La croissance financière proposée (1,2 % pour la formation professionnelle) ne suffit pas pour atteindre cet objectif ambitieux. Quant à la croissance générale du financement de 2,2 %, elle est synonyme de stagnation.**

## Revendication 2: priorité aux contributions de base

- La continuité et la prévisibilité des contributions fédérales jouent un rôle essentiel pour les cantons. Toute autre approche restreint la marge de manœuvre des cantons et complique leur planification financière.
- Le financement fédéral doit s'effectuer en priorité à travers des contributions de base sûres.
- **Le financement par projet ne doit pas se faire aux dépens du financement de base.**

## Revendication 3: 30 % de participation fédérale

- La formation professionnelle est très largement réglementée par la Confédération. Les dépenses publiques dans ce domaine sont toutefois supportées à 75 % par les cantons (art. 59 de la loi sur la formation professionnelle), ce qui n'est pas équilibré.
- **Les cantons demandent par conséquent que le taux de participation de la Confédération aux coûts de la formation professionnelle soit relevé de 25 à 30 %. Cette augmentation entraînerait des coûts annuels supplémentaires pour la Confédération de l'ordre de 140 millions de francs.**
- Pour information: le taux de participation est de 50 % pour la formation continue, de 30 % pour les hautes écoles spécialisées et de 20 % pour les universités (domaine non réglementé par la Confédération).



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren  
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique  
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione  
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

# Message FRI 2021–2024 Demandes des cantons



Madame la Conseillère d'Etat Silvia Steiner | présidente de la CDIP

Stammtisch des cantons | Berne | 9 mars 2020